

Développement du
jeu libre

Cour d'école
apaisée

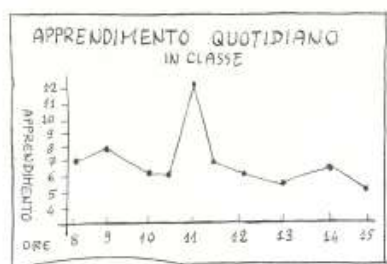
La Boîte à Jouer, pour des cours d'école débordantes de vie !

La Boîte à Jouer, c'est un « coffre à jouets » géant posé dans une cour de récréation, rempli non pas de jouets mais d'objets disparates issus du recyclage ou du réemploi (ressourcerie, entreprise, parents). Elle est développée en France par l'association **Jouer pour vivre**.

La Boîte à Jouer, c'est un dispositif permettant le jeu libre des enfants lors des temps récréatifs avec pour objectif d'améliorer la qualité de leurs expériences ludiques.

La Boîte à Jouer, c'est surtout une formation au jeu libre et un accompagnement des adultes sur le terrain.

« L'enfant est un faiseur de monde ! »
Thierry Paquot



COSA FANNO DALLE
10.30 ALLE 11.00?

L'INTERVALLO

FRATO'01

LA SCUOLA E IL GIOCO

le Cridi
de l'Oeuf

Association d'éducation populaire
contact@lecrideloeuf.net
www.lecrideloeuf.net

Une association d'éducation populaire

Portée par des professionnelles de l'animation et de la pédagogie, et fortes de leurs expériences autour de l'enfant auteur et autrice de ses loisirs, nous vous proposons de vous accompagner dans la mise en œuvre d'une Boîte à Jouer afin de développer le jeu libre de l'enfant dans la cour d'école.



Une intervention en plusieurs étapes :

1. **Diagnostic** de la cour et des jeux
2. **Présentation** du dispositif aux parents, aux équipes enseignantes et périscolaires
3. **Soutien** dans la mise en place de la Boîte à Jouer
4. **Formation** des équipes encadrantes
5. **Accompagnement** lors des premières ouvertures.
6. **Suivi** tout au long de l'année en fonction des besoins

Les objectifs

La Boîte à jouer est ouverte par les enfants lors des pauses méridiennes. Les enfants jouent simultanément et participent au rangement. Les encadrant-es formé-es supervisent et facilitent le jeu des enfants.

- Valoriser, enrichir et soutenir le jeu libre
- Nourrir la créativité et l'inventivité
- Améliorer les relations entre enfants (petits et grands, filles et garçons)
- Aider à l'apprentissage de l'enfant
- Apaiser le climat scolaire
- Sensibiliser à l'environnement et au réemploi
- Réduire les accidents et les incidents dans la cour
- Développer l'autonomie et la confiance en soi
- Développer la coopération entre enfants

Le comité des droits de l'enfant « réaffirme que le jeu constitue un aspect fondamental et vital des plaisirs de l'enfance ainsi qu'une composante essentielle du développement physique, social, cognitif, émotionnel et spirituel. »

La Convention
Internationale des Droits
de l'Enfant (CIDE) énonce
les droits des enfants
dont celui de jouer et
d'avoir des activités
récréatives.

article 31

Renseignements, devis, informations...

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements sur ces propositions afin de vous rencontrer et d'accompagner votre école dans cette aventure en formant notamment l'équipe périscolaire.

Victor - 06 86 82 46 20 / Sandrine - 06 36 66 40 12 / contact@lecrideloeuf.net